

Marquage CE à partir du 1er nov. 2019

pour portes extérieures et fenêtres avec exigences en matière de résistance au feu

Norme produit EN 16034 sur les propriétés coupe-feu et pare-fumée

Marquage CE obligatoire à partir du 1er novembre 2019



forster

Marquage CE

De quoi s'agit-il?

La norme produit EN 16034 „Portes, portails et fenêtres avec propriétés coupe-feu et / ou pare-fumée“ peut être utilisée pour le marquage CE depuis le 1er novembre 2016. Cette date marque, en Europe, le début d'une phase de coexistence de trois ans pendant laquelle les fabricants pouvaient encore commercialiser leurs produits porteurs d'un marquage de conformité national. A partir du **1er novembre 2019**, la norme produit 16034 doit impérativement être appliquée comme norme harmonisée pour le marquage CE.

Le journal européen du 28/10/2016 stipule que la norme ne s'applique qu'en liaison avec les normes produit correspondantes EN 14351-1 **Fenêtres et portes extérieures** sans protection contre les incendies et / ou étanchéité aux fumées et EN 13241 Portails sans propriétés de protection contre les incendies et les fumées. Cela permet aux fabricants de commercialiser des produits portant le marquage CE dans toute l'Europe.

Quelles sont les étapes à venir?

Les justificatifs nécessaires seront mis à votre disposition par Forster Systèmes de profilés SA. En tant que fabricant (constructeur métallique / licencié), vous avez l'obligation de faire certifier votre entreprise par un organisme notifié de certification des produits (ONC) et de mettre en place un contrôle de production en usine (CPU) qui sera surveillé en externe par l'ONC.

Pour vous aider à satisfaire aux normes exigées, y compris à l'avenir, nous avons rédigé pour vous un guide qui vous permettra d'atteindre votre but de façon fiable et sûre.



INFORMATIONS POUR LE FABRICANT

En tant que fabricant (constructeur métallique / licencié), vous êtes responsable du marquage CE. Vous délivrez également les documents nécessaires pour le marquage CE.

Les documents nécessaires et leurs contenus sont décrits dans la norme produit (EN 14351-1 / EN 16034) conformément aux étapes suivantes.



CONTRAT DE LICENCE AVEC FORSTER

Veillez vous enregistrer sur le site Internet Forster à l'adresse www.forster-profile.ch/fr-fr/telechargement/zone-login.html. Votre contrat de licence sera confirmé en ligne et vous pouvez le voir dans la zone login dans le secteur «Contrat».

L'enregistrement dans l'espace de téléchargement protégé vous donne accès aux documents nécessaires:

- Rapports de classification
- Documentations techniques
- Modèles de documents pour la déclaration de performance et le marquage CE

Vous avez la possibilité de participer à différentes formations pour licenciés.

Cela vous intéresse?
Ecrivez à ce@forster.ch.



SURVEILLANCE EXTERNE DU CPU

Vous devez installer, documenter et maintenir un contrôle de production en usine (CPU) au sein de votre entreprise. Il vous faut aussi un accord de certification et de surveillance avec un organisme de certification du produit notifié (ONC):

- Inspection initiale du site de production et du CPU
- Surveillance et évaluation continues du CPU

Choisissez l'un de nos partenaires ou trouvez votre interlocuteur dans la [liste Nando](#), plus complète:

www.ift-rosenheim.de
www.efectis.com
www.bvs-ooe.at
www.akf-zert.de



Vous souhaitez en savoir plus?

Pour des informations plus détaillées sur le marquage CE, rendez-vous sur notre site www.forster-profile.ch ou scannez directement le code QR.

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition si vous avez d'autres questions. Envoyez tout simplement un e-mail à ce@forster.ch et nous vous répondrons très rapidement.



DÉCLARATION DE PERFORMANCE

Vous pouvez rapidement et facilement établir la déclaration de performance (DP) du produit, la signer et la transmettre au client final.

Cette étape peut se faire au format papier ou numérique, selon ce qui est le plus pratique pour vous.



MARQUAGE CE DES PRODUITS

En tant qu'entreprise certifiée, vous avez le droit de livrer sur le chantier votre produit avec marquage CE et documentation technique.

Les documents et instructions nécessaires sont disponibles sur le site Internet de Forster: www.forster-profile.ch/fr-fr/telechargement/zone-login.html (une fois votre enregistrement validé).



CONFORMITÉ CE OBTENUE!

Avec la déclaration de performance et le marquage résultant des étapes précédentes, vous confirmez, en tant que fabricant (constructeur métallique / licencié), que l'élément de construction que vous fabriquez est conforme aux normes et peut donc être commercialisé.

Le client final a la possibilité de créer la référence du produit portant le marquage CE à l'aide du numéro de la déclaration de performance (DP).

